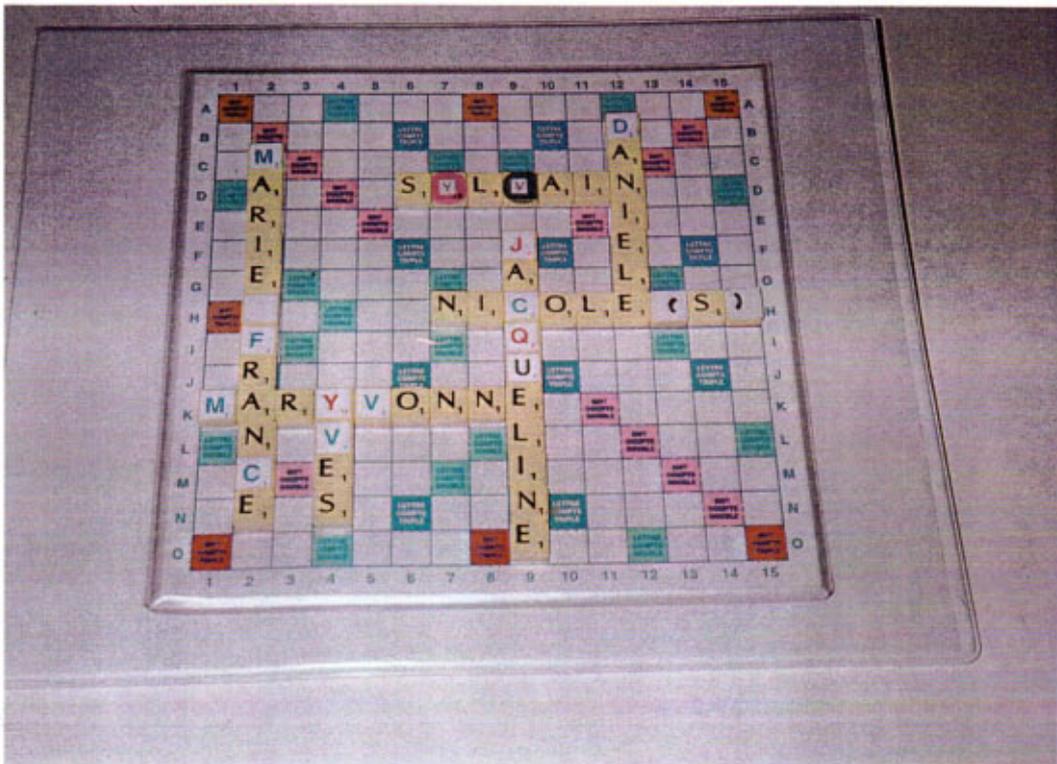




MAIRIE DE LOUVIGNÉ

INFOS.....

Classes 3



Scrabble

Janvier 2004 n°11

Le mot du Maire

La canicule a réchauffé les cœurs ?

Noël et les fêtes de fin d'année nous incitent à souhaiter que tout ne soit que bonheur, paix, solidarité, partage. Lorsque les lumières scintillent dans nos rues, lorsque nous retrouvons un peu de notre âme d'enfant, nous souhaitons avant tout partager des moments d'affection, de tendresse et que tout soit en harmonie avec nos espérances.

Mais n'est-ce pas rêver un peu, oublier les malheurs qui nous entourent ? Les armes n'en finissent pas de parler ; les catastrophes naturelles s'acharnent sur certains ; la solitude devient plus lourde et la misère plus aiguë.

Toutes ces lumières de fin d'année nous invitent à lever la tête, à regarder plus haut. Nous y verrons alors que les mots solidarité, bénévolat ont encore un sens dans des gestes délicats et gratuits. Nous redécouvrirons que les jeunes générations savent aussi apporter leur soutien aux plus âgés ou aux personnes en difficulté et qu'elles ne sont ni pires ni meilleures qu'autrefois. Nous réapprendrons peut-être à relativiser nos petits soucis, à minimiser nos tracasseries quotidiens. Nous nous prendrons certainement à espérer que la télévision, les journaux, s'intéressent aussi à tout ce qui fait qu'un pays avance, à tout ce qui nous permet de vivre assez près du bonheur.

Quand la maison s'illumine, les cœurs se réchauffent, les visages s'éclairent. En cette période hivernale, puissions-nous retrouver un peu de cette chaleur humaine qui a, semble-t-il, fait défaut l'été dernier !

Bonnes fêtes de fin d'année !

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2004 !

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2003

EXTENSION GROUPE SCOLAIRE 2^{ème} tranche : emprunt

Monsieur le Maire fait part à ses collègues que la commission des finances a étudié l'offre des 3 banques contactées et qu'elle propose la caisse d'épargne pour un emprunt à taux indexé 20 ans.
Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

PERSONNEL COMMUNAL :

- MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT

Monsieur le Maire expose que suite à l'ouverture du restaurant scolaire en septembre 2002 et à l'arrêt de travail d'un agent, le temps de travail doit être modifié et être porté à 23 heures /hebdomadaires.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de porter le temps de travail d'un poste d'agent d'entretien à 23 heures / hebdomadaires au lieu de 21 heures 30.

- PRIME DE FIN D'ANNÉE 2003

Le Conseil Municipal, sur proposition de la commission finances, décide :

- de fixer la prime à 795.38 € net pour un agent à temps complet et au prorata du temps de travail pour les agents à temps incomplet
- d'attribuer la prime aux agents non titulaires et en contrat temporaire dans le cadre du régime indemnitaire applicable à ces catégories.
- décompter le temps d'arrêt maladie si celui-ci est supérieur à un mois
- de verser cette prime avec le salaire de novembre 2003.

RAPPORT TECHNIQUE DE LA SAUR

Monsieur CRIBIER donne les éléments essentiels du rapport technique établi par la SAUR pour les services d'eau et d'assainissement.

RECENSEMENT COMPLEMENTAIRE : INDEMNITE

Les dépenses occasionnées par les recensements complémentaires incombent aux communes.

La somme à verser à l'I.N.S.E.E se décompose comme suit :

- 1.37 € par logement neuf ou immeuble ou en chantier recensé
- 61 € x 2 : frais déplacements et mission des conseillers techniques INSEE.

D'autre part le Conseil Municipal décide d'appliquer le tarif forfaitaire des indemnités pour l'agent recenseur, soit :

Feuille de logement collecté dans la commune : 3.05 € net

Cette indemnité sera versée à Madame CLAVREUL Odette, chargée du recensement complémentaire.

AFFAIRES DIVERSES

A - LAVAL AGGLO : informations

Transports scolaires

Le Conseil Municipal prend acte du courrier de Madame la Présidente de l'Association de transport scolaire d'Argentré - Bonchamp - Louvigné. Ce courrier précise : "Le Conseil d'Administration a décidé de cesser son activité à compter du 4 octobre 2003 et de ne pas signer la convention prévue à cet effet, une partie des conditions y figurant n'étant plus respectées". Cette décision faisant l'objet d'une assemblée générale extraordinaire, convoquée le 4 octobre 2003, a été entérinée par les usagers.

Z.A. de la Chauvinière

Laval-Agglo envisage l'achat de terrains pour extension de la Z.A. de la Chauvinière. Des négociations vont être menées près du propriétaire.

B - Courrier C.I.L.

Monsieur MEILHAC, Directeur du C.I.L. informé du projet de lotissement communal, estime qu'il ne serait pas judicieux de lancer, de suite, la 2ème tranche du "Domaine des Capucines". Monsieur le Maire est chargé de reprendre contact avec Monsieur MEILHAC pour envisager quelle suite donner à ce dossier.

C - Courrier Mr et Mme GARNIER

Monsieur et Madame GARNIER Cyrille souhaitent dénommer la parcelle cadastrée section B 881, lieu-dit « La Bourgeoiserie », « l'ATHENA »

Le Conseil Municipal accepte cette dénomination.

D - Informations des sites industriels anciens - (risques pollution des sols)

Deux établissements de LOUVIGNE sont répertoriés à cet inventaire :

- JOUAULT Père et Fils SARL casse auto
- LOUVIGNE/ commune station d'épuration

E - Date des vœux

La date retenue pour la cérémonie des vœux est le lundi 5 janvier 2004 à 20 heures.

F - Comité de Jumelage

Le Comité de jumelage souhaite que les municipalités (Argentré-Louvigné) mobilisent leurs associations pour organiser l'animation lors de l'échange avec Babenhausen prévu à l'Ascension 2004.

Un séjour de jeunes enfants sera programmé début juillet à BABENHAUSEN



EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2003

LOTISSEMENT : Choix du cabinet de Géomètre

Monsieur CRIBIER Serge donne connaissance à ses collègues que trois cabinets Géomètre-Expert ont été mis en concurrence, deux ont répondu. Il propose de retenir le moins disant, à savoir le Cabinet ZUBER, 112, rue du Pont de Mayenne à LAVAL .

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de retenir le Cabinet proposé.

INVESTISSEMENT 2003-2004 : Emprunt Caisse d'Epargne

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des conditions particulières et générales formant le contrat n° 0523227 établi par la CAISSE D'EPARGNE DES PAYS DE LA LOIRE, décide :

Pour financer les investissements 2003-2004, notamment le groupe scolaire 2ème tranche et la voirie, contracte auprès de la CAISSE D'EPARGNE DES PAYS DE LA LOIRE un emprunt d'équipement local à taux indexé avec les caractéristiques suivantes :

- montant	:	200 000 €
- durée	:	20 ans
- dont différé en capital	:	néant
- taux	:	EURIBOR 12 MOIS +0.25 %
- taux initial	:	2.634 %(euribor 12 mois 28/10/2003 + marge, soit 2.384 + 0.25 %
- Périodicité	:	annuelle
- amortissement	:	progressif classique
- frais de dossier	:	néant
-TEG	:	2.673 %

CREDIT AGRICOLE DE L'ANJOU ET DU MAINE : réaménagement du prêt n° 19816587811

Monsieur le Maire fait part à ses collègues qu'il a étudié avec la Caisse de crédit agricole de l'Anjou et du Maine, le remboursement anticipé et le réaménagement, il propose de bien vouloir l'autoriser à signer l'avenant.

Le Conseil Municipal, après délibération, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au contrat de prêt aux conditions financières du prêt réaménagé.

Le réaménagement porte sur un capital restant dû après l'échéance du 05/09/2003 d'un montant de 22 736.41 €

- taux d'intérêt annuel : 5.9500 % l'an au lieu de 8,05 % antérieurement
- frais de réaménagement : 150 €
- frais fiscaux : 18 €

EXTENSION GROUPE SCOLAIRE 2ème tranche : avenant n°1 de Madame TALVARD

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que le présent avenant a pour objet de confirmer le forfait de rémunération mentionné à l'article 2-1 du marché du 10 avril 2003 et de rendre contractuel le coût de réalisation des travaux à l'issue de la consultation et demande l'autorisation de signer cet avenant.

Le Conseil Municipal, après délibération, autorise à signer l'avenant n° 1 du marché avec Madame TALVARD

CONTROLE ET ENTRETIEN DES POTEAUX d'INCENDIE : convention SAUR

Monsieur Serge CRIBIER, maire adjoint, présente à ses collègues la convention établie par la SAUR sur la base d'une prestation de trois années, sur la base de 43,31 € par poteau incendie et par an, soit 621.58 € T.T.C. Deux autres variantes sont possibles.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention et décide de retenir la première variante.

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES : rapport

Cantine - Garderie

Monsieur COQUELIN Jean-Claude informe ses collègues que la commission réfléchit actuellement à des solutions permettant d'améliorer l'accueil des enfants tant à la cantine qu'à la garderie. Cette réflexion est menée avec les partenaires concernés.

Contrat Petite Enfance

Pour le contrat "petite enfance" un questionnaire va être mis au point en réunion du jeudi 13 novembre 2003.

COMMISSION BATIMENTS COMMUNAUX : rapport

Monsieur GENDRON Yves donne connaissance à l'assemblée que la commission étudie une solution adaptée pouvant répondre aux besoins des jeunes en sports loisirs.

Cette commission est chargée d'affiner les propositions et d'étudier les possibilités de subvention.

AFFAIRES DIVERSES

A - A.D.M.R. prise en charge secrétariat

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal avait été informé d'un projet de recrutement d'une secrétaire à mi-temps par l'Association Aide à domicile en milieu rural des six communes pour pallier la charge administrative de plus en plus lourde pour les bénévoles de l'Association. Il propose de donner son accord définitif à la participation qui serait retenu au prorata du nombre d'habitants des communes, à savoir ARGENTRE - ENTRAMMES - FORCE - LOUVIGNE - PARNE SUR ROC et SOULGE SUR OUETTE. La charge communale, pour 2004, sur la base de 805 habitants est évaluée à 1205 €

Le Conseil Municipal confirme sa décision et décide de prendre en charge suivant les conditions ci-dessus indiquées.

B- Convention d'adhésion au service informatique C.D.G. 53

Monsieur le Maire présente la nouvelle convention à intervenir avec le C.D.G. 53 relative à l'assistance technique. Le montant s'élève à 667 € avec téléassistance pour l'année 2003.

Après délibération, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention pour un montant de 667 € pour l'année 2003.

C- Redevance pour occupation du Domaine public des communes par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que E.D.F. doit une redevance pour occupation du domaine public comme mentionné à l'article R 2333-105 du code général des collectivités territoriales, la RCDP est modifiée annuellement en fonction de l'indice Ingénierie du Ministère de l'Equipement. Au 1^{er} janvier 2003, le dernier indice connu est celui d'août 2002 pour 680.7 - et l'indice précédent connu : août 2001 pour 668.6 ; l'augmentation entre ces deux indices correspond à +1.81 %

Le Conseil Municipal, après délibération fixe le montant de la redevance à :

- population de moins de 2000 habitants

153 € x 101.81 % = 155 €

D - Indemnité de Conseil du Receveur

En application des articles 3, 4 et 5 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, une indemnité de conseil est allouée au receveur des collectivités et établissements publics locaux.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

Vu les dispositions de l'arrêté du 16 décembre 1983,
Vu l'avis favorable de la commission des finances,

Le Conseil Municipal décide d'accorder l'indemnité de conseil au receveur en appliquant un coefficient correctif de 0.75 jusqu'à la fin du mandat électoral.

E- Projet aménagement carrefour RN 157/CD131

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le centre d'études techniques de l'équipement (CETE) a récemment été chargé d'établir un diagnostic du carrefour. Un levé topographique sera réalisé les semaines 46 et 47 par le cabinet Elizalde de LAVAL ;

F- Aménagement du temps de travail scolaire

La réflexion sur l'aménagement du temps scolaire est relancée dans la perspective de la rentrée scolaire 2004-2005.

Le Conseil Municipal réaffirme sa position sur le principe :

- Passage à un samedi sur deux travaillé avec léger ajustement du calendrier scolaire.

G- Recensement complémentaire 2003

Monsieur le Maire informe que suite au recensement complémentaire du 1er octobre 2004, la population de LOUVIGNE est de 805 habitants sous réserve de l'accord de l'INSEE.

H- Personnel communal : renouvellement du Contrat de Travail Agent postal

Le contrat de travail de l'agent postal, Madame MAUNIT Martine arrivant à échéance le 31 décembre 2003 est reconduit pour une durée de 6 mois à compter du 1er janvier 2004, la durée mensuelle reste fixée à 40 heures et sa rémunération s'effectuera sur la base de 40/151.67 ème.



LA VIE

DES

ASSOCIATIONS

CLUB DE L'AMITIE

L'année 2003 se termine, malgré les rhumes tenaces une soixantaine d'adhérents étaient présents au repas annuel du 4 décembre.

Dans le courant de cette année nous avons fêté les 90 ans de nos doyennes Madeleine NEVEU et Marie GAUTIER et les 80 ans de Angèle TULARD – Lucienne ROUSSEAU et Simone HOUSSET .

Nous sommes toujours fidèles à notre pique-nique et au pot au feu à l'HUISSERIE.

Une coupe a été remportée à la journée de la forme par Jean Claude LEROUGE au jeu « Champions les aînés » et ne pas oublier notre équipe Jeanne, Monique et Odette qui ont remporté une coupe au concours de boules à LOUVERNE.

Le voyage de l'année « journée parisienne » bateau mouche - visite du Sénat a été très agréable

Retenez ces dates :

- 15 janvier 2004 : Assemblée générale
- 1^{er} février notre premier bal
- 28 et 29 février 2004 concours de belote

Bonnes fêtes de fin d'année

Et Meilleurs Vœux à Tous

Le Bureau





COMITE DE JUMELAGE ARGENTRE / LOUVIGNE - BABENHAUSEN

L'année 2004 sera une année riche en événements pour le Comité de Jumelage ! Le premier sera l'accueil des Babenhausenois lors du week-end de l'Ascension, du 20 au 23 mai 2004 et le second est un séjour en Allemagne destiné aux jeunes de CM1 et CM2.

Commençons par l'échange de l'Ascension ! Au moment où nous écrivons ces lignes, le programme définitif n'est pas encore tout à fait bouclé... Nous pouvons cependant vous donner quelques informations...

La journée du vendredi sera consacrée aux échanges sur un thème qui reste à finaliser. Une proposition a été faite de s'intéresser à l'environnement et à l'agriculture avec en particulier la visite de la CODEMA à CHANGÉ.

Par ailleurs, les Maires d'ARGENTRÉ et LOUVIGNÉ ont accueilli les Président(e)s des Associations des deux communes pour poser les premiers jalons de l'accueil de nos partenaires. L'objectif est de mobiliser les adhérents pour contribuer à l'animation de cette rencontre. C'est également l'occasion de faire découvrir les associations locales et d'échanger avec les Allemands sur ce qui se vit chez eux. Les Associations ont été nombreuses à souhaiter s'associer et parmi les animations évoquées, soulignons un après-midi festif le samedi sous forme de jeux inter-quartiers où les équipes seraient mixtes, Allemands et Français. Une soirée festive est à l'étude qui pourrait se dérouler au complexe sportif d'ARGENTRÉ le samedi 23 mai 2004. Argentréens et Louvignéens sont donc invités à prendre date de cet événement qui s'adresse à l'ensemble de la population, familles d'accueil ou non.

Et maintenant, passons au **séjour de jeunes** à BABENHAUSEN !

Ce séjour est ouvert aux élèves de CM1 et CM2 d'ARGENTRÉ et LOUVIGNÉ et se déroulera du 10 au 17 juillet 2004. Les objectifs de ce séjour sont nombreux : réactualiser des échanges de très jeunes, point de départ du jumelage, permettre à ceux-ci de découvrir un autre milieu de vie, une autre culture et apprendre à vivre avec nos voisins qui ne parlent pas la même langue, voire amorcer des échanges par Internet. Les écoles ont été intéressées à ce projet. L'hébergement se fera dans un centre d'accueil, genre auberge de jeunesse. Les matinées seront consacrées à l'école : les élèves français pourront aller dans les classes de BABENHAUSEN et les après-midi seront consacrés aux visites, sports, etc... Ils seront encadrés par des animateurs dont certains parlent allemand et pourront servir d'interprète. La barrière de la langue ne doit donc pas être un obstacle !

Nous reviendrons bien sûr vers vous dès que possible, que ce soit pour l'échange de mai ou pour le séjour des jeunes!

Une dernière information concernant les jeunes ayant envie d'encadrer des rencontres franco-allemandes. Le Conseil Général de la Mayenne et le Bezirk Schwaben mettent en place un BAFA franco-allemand. Vous trouverez ci-joint toutes les informations concernant ce diplôme.

Enfin, je me fais l'interprète des membres du Comité de Jumelage pour remercier chaleureusement tous celles et tous ceux qui nous apportent leur soutien lors de nos manifestations et pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour vous et vos familles.



Formation générale du 11 au 20 février 2004 à LAVAL (Mayenne)
Stage perfectionnement du 16 au 23 février 2005 en SOUABE (Bavière)



CYCLE BAFA/JULEICA FRANCO-ALLEMAND

ORIGINES

• Fruit de la volonté commune du Conseil général de la Mayenne et du Bezirk Schwaben, le BAFA Franco-Allemand est innovant et unique.

• Ce diplôme est une réalisation concrète suite aux orientations décidées par nos deux gouvernements lors des célébrations du 40^{ème} anniversaire du Traité de l'Elysée, au mois de janvier 2003.

Le cycle permet d'obtenir une double certification :

- Le BAFA, Brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur, valable en France.

- La Juleica, Jugendleiterland, valable en Allemagne.

Le cycle s'adresse à des personnes :

- Agées de plus de 18 ans

- Ayant une bonne maîtrise de l'allemand et du français

- S'investissant dans un comité de jumelage

- Titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS).

Conditions financières par participant :

- Coût de l'inscription du participant 100 €

- Le complément de l'inscription (470 €) est pris en charge par le Conseil général de la Mayenne, le Bezirk Schwaben et la DDJS 53.

- Les déplacements restent à la charge des participants

Cycle limité à 40 participants dans l'ordre d'arrivée des inscriptions

CONTENUS

• L'objectif de ce cycle est de préparer des jeunes filles et des garçons à encadrer des rencontres franco-allemandes dans le cadre des échanges interculturels.

A l'issue du cycle, vous devez pouvoir :

- Maîtriser les techniques facilitant la communication, la rencontre et la découverte d'un environnement nouveau.

- Analyser et expliciter des situations interculturelles par la médiation.

- Repérer et comprendre les phénomènes en jeu dans un groupe franco-allemand.

- Mettre en place des exercices d'animation linguistique.

- Connaître les législations nationales en vigueur et leurs spécificités.

INSCRIPTION

Documents à joindre :

- 3 photos d'identité récentes.

- Photocopie de l'AFPS (si obtenue après février 2003).

- Un chèque de 100 € à l'ordre de l'UFCV.

Pour toute information complémentaire :

- Conseil général de la Mayenne, Souabe-Mayenne (02 43 66 53 18)

- UFCV de la Mayenne (02 43 53 30 02)

- Direction départementale jeunesse et sport (02 43 53 51 81)



CONSEIL GENERAL DE LA MAYENNE

BUREAU SOUABE-MAYENNE

Hôtel du Département
39 rue Mazagran — BP 1429
53014 LAVAL Cedex

Contacts :

Edouard ROLAND, Fabienne LE TOHIC

Tél. : 02 43 66 53 18

Fax: 02 43 66 53 20

e-mail : souabe.mayenne@cg53.fr



www.cg53.fr



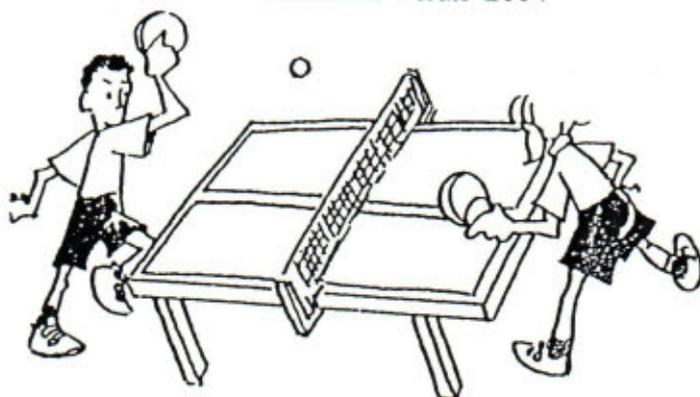
ASSOCIATION SPORTIVE DE TENNIS DE TABLE

Notre équipe D5 a terminé la saison 2002-2003 4^{ème} du groupe.

La saison 2003-2004 est bien démarrée

L'association de tennis de table vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

Meilleurs Vœux 2004



Le Bureau,

ASSOCIATION LOUVIGNE V.T.T.

A l'aube de cette nouvelle année, arrêtons nous un instant pour jeter un regard sur l'année écoulée. Elle fut riche en événements avec ses randos, les Monts d'Arrée, la gamelle trophy, la suisse normande pour ne citer quelles. Sans oublier, bien sûr, notre rando qui nous a emmené sur les communes de LOUVIGNE – BONCHAMP – PARNE et FORCE , où pas moins de 155 vététistes ont pris le départ.

Aujourd'hui l'A.L.V.T.T compte un effectif de 15 personnes pour la saison 2003-2004.

Nous tenons à remercier la mairie, le salon Créa'Line pour le soutien qu'ils nous apportent tant sur le plan financier que matériel.

Nous vous souhaitons une Bonne et Heureuse année 2004 à tous. Qu'elle vous apporte la satisfaction dans vos familles et à ceux qui vous sont chers.

« Sachons faire de nos échecs notre réussite de demain ».

Mouetaux Stéphane

Président

ASSOCIATION DES ANCIENS d'A.F.N.

Au cours de l'année 2003 nous avons perdu notre ami Daniel GARANGER décédé le 15 juin.

Par décret gouvernemental du 26 septembre 2003, 41 ans après la fin du conflit, on nous a fixé la date du 5 décembre comme journée nationale d'hommage aux Morts d'Algérie.

Cette décision ne fait pas l'unanimité au sein de notre groupe, pour l'instant nous restons associés aux A.C.P.G. 39/45. Commémoration le 11 novembre.

Notre seule manifestation, le concours de belote les 5 et 6 mars 2004.

Meilleurs Vœux à tous

Le bureau



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LOUVIGNE

Tous les habitants de LOUVIGNE sont invités à venir découvrir le coin lecture installé salle de la mairie le 24 mars 2004 de 14H30 à 18H.

Vous qui êtes déjà inscrits, invitez votre famille, vos amis et vos voisins.

Venez nombreux à la porte ouverte, des bénévoles seront présents pour vous accueillir.

Les personnes qui désirent faire parti du groupe des bénévoles seront les bien venus.

Bonne et heureuse année.



**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
DE L'ECOLE PUBLIQUE DE LOUVIGNE**

**La présence d'une école dans une commune est primordiale
La vie de l'école est essentielle à tous,**

Dans cet objectif, L'Association des Parents d'Elèves souhaite avant tout renforcer le lien entre les familles, l'école et la commune

Des actions autour de l'école sont organisées :

→ Calendrier scolaire, Bourse aux jouets , Fête de Noël

Toutes ces activités permettent de financer certains projets de l'école

Réservez votre après midi et votre soirée du samedi 19 juin 2004 pour la fête de l'école.

Les membres de l'association vous remercient de votre participation à la soirée « Galettes/Crêpes party » du 15 novembre 2003

Le bureau vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2004

n'hésitez pas à nous contacter :

Claire BOITIN, Nathalie DEHAYE, Nathalie DENOU, Laurence FUMOLEAU, Véronique GANCEL-CAIGNEUX, Magalie HUCHET, Frédérique LAMBROT VERRON, Michèle ROUSSEAU, Cécile SEBY, Valérie TIERCELIN
Stéphane BARON, Jacky BOURDIN, Samuel GERBOUIN, Stéphane MOUETAUX



CLUB DE TENNIS DE LOUVIGNE

Depuis de nombreuses années, les membres du club de tennis jouent pour le plaisir. Ce sont des activités de loisirs. Il n'y a pas de compétitions officielles. Le prix des cartes de membre est peu élevé et un tarif dégressif est appliqué aux familles qui prennent plusieurs cartes.

La fête du tennis qui a eu lieu le samedi 6 et le dimanche 7/09 a permis de nombreux affrontements amicaux entre les jeunes et leurs aînés. A la mi-journée, nous avons pu reprendre des forces grâce à un barbecue préparé par des membres spécialistes.

L'assemblée générale aura lieu début mars 2004 et toutes les personnes intéressées et tout particulièrement les nouveaux habitants de Louvigné seront bien sûr les bienvenus.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à l'une des personnes citées ci-dessous.

Membres du bureau actuel :

COUTARD M

ABIVIN B

DUBOIS A (Vente des cartes)

TROUILLARD J

ABIVIN L.

JARRY M

BONNES FETES A TOUT LE MONDE !

Le président
Coutard M



ASSOCIATION SPORTIVE FOOTBALL



Pour la première fois depuis sa création l'AS LOUVIGNE a atteint le championnat de Division Régionale Honneur de la Ligue du Maine (saison 2003-2004). Ce club est aujourd'hui plein de vitalité et sa renommée a dépassé les frontières de notre département.

Pour l'équipe « A », entraînée par Léon MIKO, la saison a plutôt bien démarré avec une flatteuse première place au bout de 9 journées de championnat.

Cette équipe a réalisé un très bon parcours en Coupe de France puisqu'elle a été éliminée au 5ème tour (ce qui constitue pour elle un nouveau record dans cette compétition).

Cette saison est donc pleine d'espoirs avec un objectif à la hausse : celui d'être dans les premières places à la fin du championnat.

L'équipe « B », sous la responsabilité de Laurent OGER est actuellement classée 2ème, ce qui est une place très honorable.

Avec un effectif de qualité cette équipe peut faire beaucoup mieux ; elle doit travailler à l'entraînement pour espérer jouer à l'échelon supérieur la saison prochaine, tout reste donc encore possible.

L'équipe « C », encadrée par Joël PETIT, après avoir passé une saison en sommeil, a bien repris son championnat puisqu'elle est actuellement 1ère de son groupe. Elle vise la montée à l'échelon supérieur.

Les équipes de « Jeunes » sont toutes en entente avec l'AS PARNE.

Le club est conscient que la formation des jeunes est une nécessité pour son avenir. Leurs résultats sont en constante progression.

Les « 18 ans A » montent en Promotion de Première Division, les « 15 ans A » accèdent au Critérium DH à l'issue de la première phase.

Nos équipes de « jeunes » sont encadrées par Sébastien DUVAL, Julien PEYLET, Jean-Louis PORTIER, Marc VALLEE, Loïc LOLLIVIER, Jean-Yves MENARD, Jeremy VALLET, André ABIVIN, Jacky FUMOLEAU, Franck POUPIN, Laurent MARCADE et David CARDOSO.

Tous les dirigeants et tous les joueurs de l'AS LOUVIGNE vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2004.

N'oubliez pas la SOIREE COUSCOUS qui aura lieu

le SAMEDI 7 FEVRIER à 20 heures

à la salle des fêtes de LOUVIGNE

LE BUREAU

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Vous êtes sportive et dynamique
 Vous appréciez les contacts humains
 Vous souhaitez exercer une activité

ALORS !..... assistez à une séance gratuite le lundi 12 janvier 2004, date de la reprise à la salle des loisirs de LOUVIGNE. Si cela vous convient, continuez avec nous.....

Tarif particulier à partir de janvier.

Meilleurs vœux sportifs.

La Présidente

A. TREMBLAY





Embarquement immédiat pour faire un petit tour d'horizon des multiples facettes du Comité d'Animation !

Outre les manifestations et activités habituelles que sont par exemple la journée des vœux avec l'accueil des nouveaux habitants ou bien la soirée choucroute, l'année qui s'achève a été particulièrement marquée par le formidable « coup de chapeau » donné à l'occasion des 20 ans de notre Association. De nombreux habitants de LOUVIGNÉ, une fête en plein air avec des moyens des années 80, du beau temps mais chaud, voilà des ingrédients qui ont largement contribué à la réussite de cet anniversaire ! Merci à toutes et à tous pour cette formidable ambiance !

L'année 2003 est également marquée par la création d'une section THEATRE. Un spectacle est en cours de préparation et les répétitions vont bon train ! Il s'agit d'une comédie de Jo Baron « L'INFORTUNÉ MONSIEUR VICTOR » ; en voici le résumé :

Victor Richou est un homme comblé : il vient de gagner le gros lot à la super cagnotte de la Saint-Valentin !! Hélas, il a perdu son ticket... Sa femme et sa fille, ne le sachant pas, s'adonnent à la dépense. La belle-mère de Victor, ayant été très bavarde, va occasionner quelques visites intéressées et mettre toute la famille dans une situation compliquée...

Trois représentations sont prévues les 17 et 24 janvier à 20 H 30 et le 25 janvier 2004 à 15 H 00, à la salle des loisirs de LOUVIGNÉ.

Quant aux ATELIERS CREATIFS et aux RANDONNEES PEDESTRES, le succès est au rendez-vous ! D'ailleurs des articles particuliers leur sont consacrés !

Pour mémoire, rappelons qu'il est toujours possible de jouer au SCRABBLE chaque mardi soir, à la salle de la garderie. Le choix des mots est important !

Lors de notre assemblée générale, nous avons enregistré l'arrivée de Magali HUCHET et les départs de Marcel GOUGEON, qui est allé s'installer avec Odile dans le Finistère, et de Jean-Bernard LE GALLIOT. Le Comité a chaleureusement remercié ces deux membres pour leurs nombreuses années de bénévolat.

Les prévisions d'animations ??? Elles ne manquent pas ! Soirée œnologique, soirée code de la route, concert, journée gastronomique (spécialités culinaires des habitants de LOUVIGNÉ), sortie découverte de notre village, sont à l'étude pour 2004 ! Des idées nouvelles sont également entrain de germer pour notre fête annuelle des 12 et 13 juin 2004. Nous y intégrerons la Fête de la Musique, en partenariat avec l'Ecole de Musique ; les festivités se dérouleront sans doute dans le bourg. Affaire à suivre !

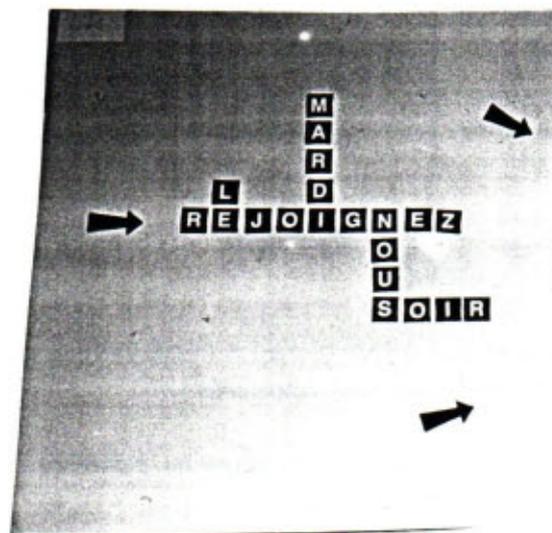
Nous avons également prévu de nous inspirer de tous les jeux que nous avons pu organiser à un moment ou à un autre pour nous associer à l'après-midi récréatif proposé par le Comité de Jumelage à l'occasion de l'échange ARGENTRÉ / LOUVIGNÉ / BABENHAUSEN le samedi de l'Ascension.

Pour 2005, nous vous inviterons à une nouvelle mouture de SOIREEES CABARET ! L'Association des Parents d'Elèves nous a également sollicités pour un projet que nous lui laissons le soin de dévoiler !

Et tout cela, combien ça coûte ?? Beaucoup de sous ! Alors nous comptons sur vous pour être nombreux et nombreuses à participer à nos manifestations car seules les soirées CABARET et CHOUCROUTE sont lucratives !

Joyeux Noël à toutes et à tous et meilleurs vœux à vous et vos familles. A bientôt !

SCRABBLE



Venez rejoindre :

Danièle, Marie-France, Nicole (s), Jacqueline, Maryvonne, Sylvain et Yves

Le mardi soir à 20 heures 30 Salle de la garderie

Pour jouer au scrabble.

Le but est de se détendre, sans aucun esprit de compétition.

Notre groupe est à la disposition des personnes qui souhaitent découvrir cette activité».

Alors, n'hésitez pas.....

Section scrabble.

COMITE D'ANIMATION DE
LA COMMUNE DE LOUVIGNE

Ateliers Créatifs

Proposés par le comité d'animation depuis janvier 2003, les ateliers créatifs rencontrent un vif succès !!

Certaines de nos participantes peuvent déjà, assises sur leurs « chaises rempaillées en tissu », à l'abri sous leurs « arbres en perles » et à la lumière de leurs « lampes », contempler leurs « vitrines » et leurs « tableau en 3D » et attendre patiemment la cuisson à point de la « pâte à sel » ou le séchage complet du « decopatch » en songeant déjà à leurs futures créations florales ...

Bref, autant dire que le programme a été, est et sera plutôt alléchant !

Pour tout renseignement, contacter

Patricia Houdayer ☎ 02 43 37 86 39

Programme du 1^{er} semestre 2004 :

- 16/01/04 et 30/01/04 : Rempaillage de chaises en tissu (20h00)
- 26/01/04 et 02/02/04 : Pâte à Sel (14h00)
- 11/03/04 et 25/03/04 : Poterie (20h00) Il reste quelques places pour la
- 08/03/04 et 22/03/04 : Poterie (14h00) poterie .. alors n'hésitez pas !!
- 14/05/04 : Art Floral (17h00 et 20h00)

ANIMATIONS ENFANCE - JEUNESSE

6 - 16 ANS

Voici les projets pour les vacances de février et d'avril 2004 : (sous réserve des disponibilités des intervenants)

en partenariat avec l'US Argentré, Familles Rurales, les Mairies de Louvigné, Soulgé-sur-Ouette et Argentré

- ateliers cuisine pour les 8 - 10 ans et 11 - 14 ans 5 euro,
- après-midi conte pour les 6 - 9 ans - tarif non défini pour l'instant,
- patinoire pour les 9 - 12 ans à Laval - tarif non défini (2^{ème} semaine des vacances),
- le 7 de 14 à 17h à Argentré : tournoi de volley pour les 10 - 11 ans et +, Gratuit,
- animations sportives (sports de raquette) pour les 8 -14 ans à Argentré du 10 au 13 février de 14h à 16h30 avec François 10 euro,
- animations multi-sports pour les 6 - 8 ans de 10h à 12h à Argentré du 17 au 20 février avec François et Aline (aquabulle le 18, motricité et jeux de ballon....) 10 €,
- animations sportives pour les 12 - 16 ans à Louvigné de 14h à 16h les 19 et 20 février avec François et intervenants (initiation cirque, hip hop....),

Pour avoir le programme détaillé, les dates et horaires, il est distribué à l'école (1^{ère} quinzaine de janvier 2004). Si tu es au collège ou au lycée, tu peux venir en Mairie, ou regarder les informations qui sont affichées près du commerce de Louvigné (sur le panneau d'affichage).

Si tu as une idée sur la meilleure manière de t'informer des programmes, n'hésites pas à me la transmettre, ça m'intéresse.

Quelques infos-loisirs :

 La patinoire a ouvert ses portes au square de Boston à Laval. Elle sera ouverte jusqu'au 7 mars 2004.

Quelques tarifs :

Moins de 16 ans (entrée + location de patins) 5.60 €

Carte d'abonnement (10 entrées et location patins) 47.40 €

Autres renseignements patinoire : 02.43.56.73.63



sorties cinéma : infos au 02.43.59.93.93

sortie en décembre : Le Seigneur des anneaux « le retour du roi »

Tes idées m'intéressent :

- tu as un projet avec tes copains ou tu souhaites que j'organise une activité. N'hésites pas à me contacter pour en discuter.
- tu as 13 ans ou plus et tu as envie de partir en camp cet été. J'aimerais savoir ce que tu veux faire de tes vacances.



Aline au 06.75.31.85.00 du lundi 9h au vendredi 12h30

QUELQUES RAPPELS !!!!!!!!!!!

ESPACE-TRI

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI : de 17 heures 30 à 18 heures 45

SAMEDI : de 16 heures à 17 heures 45

SECRETARIAT DE MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI : de 14 heures à 18 heures

MARDI : de 14 heures à 18 heures 30

MERCREDI : de 14 heures à 18 heures

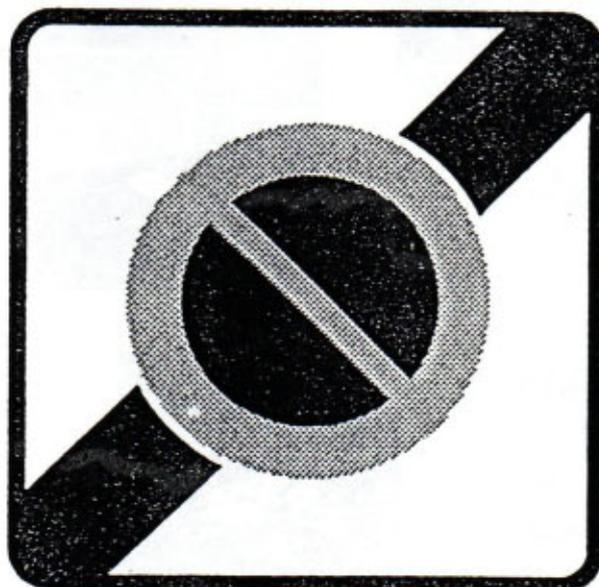
JEUDI : de 14 heures à 18 heures

VENDREDI : de 14 heures à 18 heures

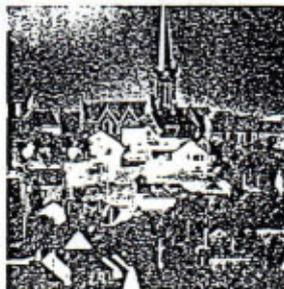
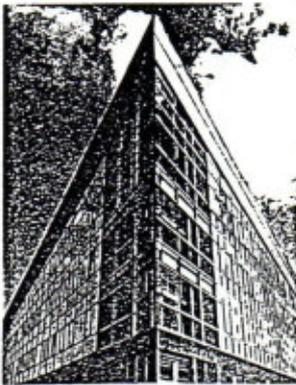
STATIONNEMENT

Il est souhaitable que le stationnement de voitures ne se fasse ni sur les allées piétonnes, ni sur les pelouses..

Merci



LE SAVIEZ-VOUS ?



AHILLÉ
 ARGENTRÉ
 BONCHAMP
 CHÂLONS-DU-MAINE
 CHANGÉ
 LA CHAPELLE-ANTHENAISE
 ENTRAMMES
 FORCÉ
 LAVAL
 L'HUISSERIE
 LOUVERNÉ
 LOUVIGNÉ
 MONTFLOURS
 MONTIGNÉ-LE-BRILLANT
 NUILLÉ-SUR-VICOIN
 PARNÉ-SUR-ROC
 ST-BERTHEVIN
 ST-GERMAIN-LE-FOUILLOUX
 ST-JEAN-SUR-MAYENNE
 SOULGÉ-SUR-QUETTE

Laval Agglomération

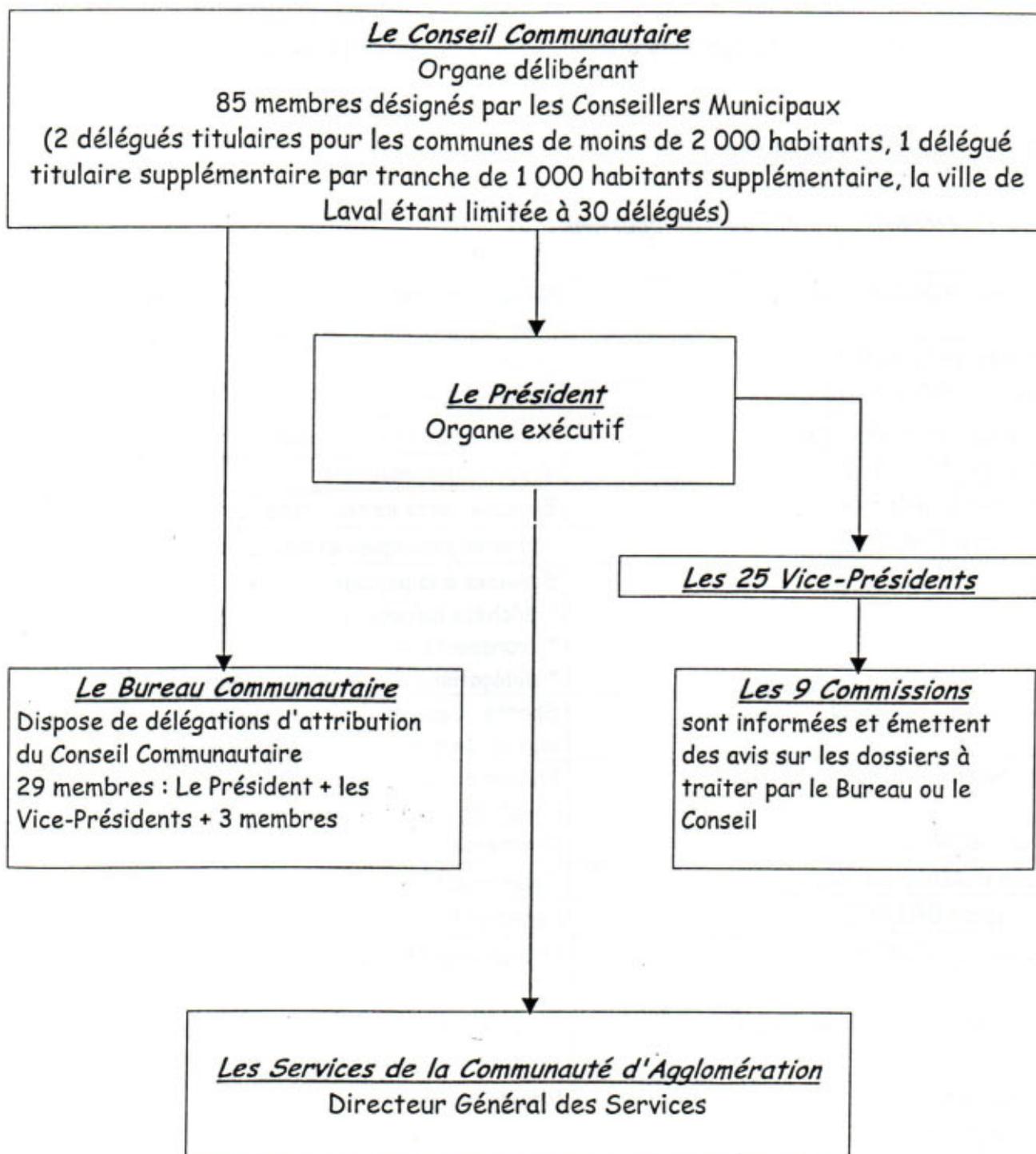
11, allée du Vieux Saint-Louis - B.P. 0809 - 53008 LAVAL Cedex

Tel. 02 43 49 46 47 - Fax 02 43 49 46 50

Email: levil@info@ccvaldeval.fr - www.ccvaldeval.fr

I - LE FONCTIONNEMENT

1. Schéma général de fonctionnement



2. Le Président, le Bureau Communautaire et les commissions :

> Le Président

François d'AUBERT,
Il est l'organe exécutif de la Communauté d'Agglomération.
Il bénéficie de délégations d'attributions du Conseil Communautaire.

> Le Bureau Communautaire

Les Vice-Présidents et leurs délégations :

Marcel ROUSSEAU	Développement de la seconde couronne de l'Agglomération Lavalloise
Christian LEFORT	Finances
Henri HOUDOUIN	Communication
Georges HEUVELINE	Infrastructures économiques
Patrick REAUTEZ	Voirie communautaire
Hubert LARDEUX	Espaces verts communautaires
Annette CHESNEL	Affaires juridiques et contentieux
Alain GICQUEL	Services à la population : * déchets ménagers et assimilés * transports urbains * délégations de services publics
Pierre RENAUDIN	Sports : Equipements communautaires et centre de loisirs de "La Blancherie"
Geneviève PAQUET	Promotion économique de l'Agglomération Lavalloise
Bruno BERTIER	Commerce
Alain GUINOISEAU	Tourisme fluvial
Christian BRIAND	Logement
Victor LANDAIS	Urbanisme (Schéma de Cohérence Territoriale, Schémas de secteurs)
Jean-Bernard LE GALLIOT	Environnement (lutte contre le bruit, lutte contre la pollution atmosphérique)
Annick RAGARU	Monde rural
Michel PEIGNER	Personnel
Dominique DELAUNAY	Prospective d'évolution des compétences communautaires
Daniel GUERIN	Action patrimoniale et domaniale de la communauté

Marcel BLANCHET	Apprentissage
Gilbert DRAPPIER	Aménagement des réseaux de randonnées
Jean-Michel FAGUER	Relations internationales
René LANDAIS	Artisanat
Roland HOUDIARD	Suivi du Contrat Régional de Développement - Pistes cyclables
Yannick BORDE	Développement social

> *Les autres membres du Bureau et leurs délégations :*

Paul LEPINE	Projet de construction d'un hôtel communautaire
Catherine FAYAL	Projet de rénovation du théâtre
Michel QUINTON	Projet ESTACA - Bâtiments universitaires

> Les 9 Commissions

<i>Commission</i>	<i>Présidée par</i>	
Economie	Georges HEUVELINE	Maire de Changé
Finances	Christian LEFORT	Maire d'Argentré
Enseignement, Recherche, Nouvelles Technologies	Michel QUINTON	Adjoint au Maire de Laval
Développement social	Yannick BORDE	Maire de Saint Berthevin
Habitat Logement - cadre de vie	Christian BRIAND	Maire de l'Huisserie
Services à la population	Alain GICQUEL	Adjoint au Maire de Laval
Monde rural	Annick RAGARU	Maire de Montflours
Culture, sport et tourisme	Alain GUINOISEAU	Conseiller municipal de Laval
Urbanisme - Aménagement	Roland HOUDIARD	Adjoint au Maire de Laval

S.I.A.E.P. d'ARGENTRE SUD

Composition : 8 communes

Argentré – Bazougers – Bonchamp - Forcé - La Chapelle Anthenaïse – Louvigné – Parné sur Roc et Soulgé sur Ouette

Président : Mr HOUDOUIN, Maire de Bonchamp

Affermage : SAUR

EAU POTABLE

LE CLIENT CONSOMMATEUR		
	<u>Nombre total de clients</u>	4 965 clients
	Soit une évolution par rapport à l'année précédente de :	0,2%
	<u>Volume consommé par les clients</u>	727 498 m3
	Soit une évolution par rapport à l'année précédente de :	1,1%
	<u>La consommation moyenne annuelle du client est de :</u>	147 m3/an
	Soit une différence par rapport à l'année précédente de :	1,3 m3/client

Louvigné : clients 306 – Volume consommé 36 507 m3 par client 119.3 m3

L'EAU TRAITÉE

Nombre total d'analyses réalisées : 13

Non conforme : 0

L'EAU DISTRIBUÉE

Nombre total d'analyses réalisées : 31

Non conforme : 1

ASSAINISSEMENT

L'USAGER		
	<u>Nombre total d'usagers</u>	3 696 usagers
	Soit une évolution par rapport à l'année précédente de :	0,1%
	<u>Total du volume assujetti</u>	393 272 m3
	Soit une évolution par rapport à l'année précédente de :	0,2%
	<u>Le volume moyen annuel rejeté par usager domestique est de :</u>	106 m3/an
	Soit une différence par rapport à l'année précédente de :	0,1 m3/usager

DONNÉES 2002 PROVISOIRES

LOUVIGNE : Nombre d'usagers : 188 – volume assujetti : 17 273 m3 soit 91.9 m3 par usager

Station d'épuration de LOUVIGNE

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées

Commune d'implantation : LOUVIGNE

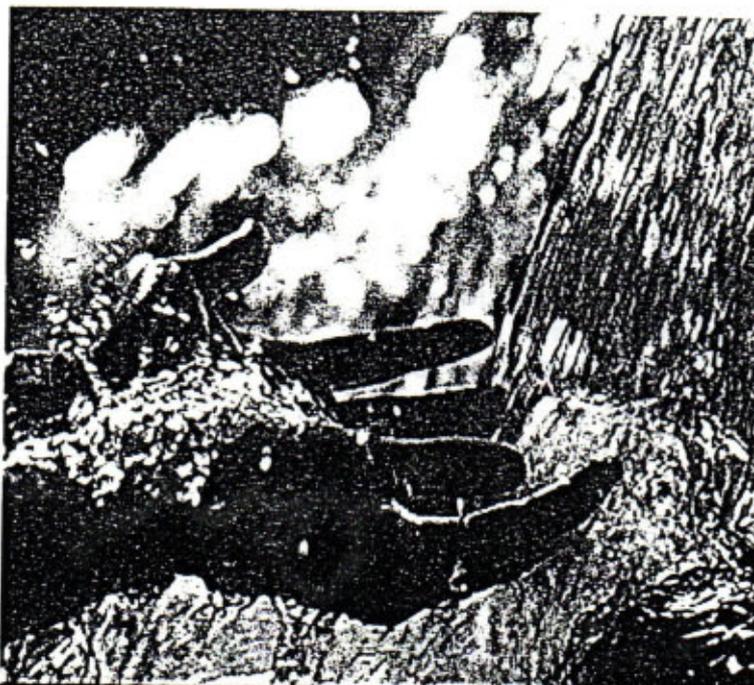
Lieu-dit : Vieille route de Laval- 53 210 LOUVIGNÉ

Capacité nominale : 1 000 EH

Rejet

Milieu récepteur du rejet : La Chauvinière

En aval du point de rejet, présence d'un bassin de retenue servant à l'irrigation.



**L'eau et l'assainissement,
source de vie des collectivités.**

ETAT CIVIL

Ils sont arrivés en 2003

Thomas BARON , le 5 février , 9 Domaine des Charmes
 Léa BERTIN, le 1^{er} décembre, 26, Grande-Rue
 Mattéo BIGOT, le 28 mai, Résidence l'Angelière
 Killian BREARD, le 30 mai, 19 Domaine des Charmes
 Clervie BUARD, le 3 mars, « Le Closeau de Arado »
 Anaïs CLAVREUL, le 30 août, « La petite Gaudinière »
 Laura DELIGEON, le 22 septembre, 17 Domaine des Charmes
 Lucile FRAU, le 9 novembre, 15, résidence l'Angelière
 Paloma GUILMEAU, le 8 janvier, 25, Grande-Rue
 Maëlle HOUDAYER, le 8 juillet, « Le Pont des Dames
 Antoine LAUNAY, le 14 octobre , 2, Domaine des Charmes
 Océane LE METAYER, le 11 mai, « La Grande Corbinière »
 Ewan PAVARD, le 11 novembre 1, ru des Jonquilles
 Fanny PETITPAS, le 17 septembre, Le Gravier
 Tom RONSIN, le 11 août, Le Petit Closeau
 Timého VERON, le 19 juillet, route de Parné

Ils se sont unis

Eric COIFFE et Fabienne LANDELLE le 14 juin
 Ludovic FRICOT et Anne GOUBAUD, le 27 septembre
 Thierry GILLES et Christelle PLANCHENAULT, le 21 juillet
 Franck HAUTOIS et Céline MARTEL

Ils nous ont quittés

Hélène GAUDINIÈRE épouse BOULAND, le 14 janvier
 Gwénaëlle LANDELLE épouse VIOT, le 4 août

RANDONNEES PEDESTRES

PROGRAMME 2004

11 janvier	LOUVIGNE 11kms (circuit vtt) - galette des rois
08 février	PARNE SUR ROC 11kms
14 mars	ANDOUILLE 12kms - circuit du Gastard
18 avril	LOUVIGNE - inauguration circuit pédestre
09 mai	SILLE LE GUILLAUME 15kms - circuit du Grez - départ de LOUVIGNE à 10h00 précise - emporter son pique-nique
6 juin	FOUGEROLLES DU PLESSIS 13kms
4 juillet	STE SUZANNE/TORCE VIVIERS - départ LOUVIGNE 9H00 précise - emporter son pique-nique du midi - <u>barbecue au retour à LOUVIGNE sur réservation*</u>
12 septembre	MONTENAY 10kms - circuit l'Oscence
10 octobre	ST AUBIN DE LUGNE (49) 20kms - La Faye D'anjou « en descendant les coteaux » - <u>sortie en car sur réservation*</u>
14 novembre	ST SULPICE 7kms
5 décembre	VITRE (35) - sortie Téléthon

- * un BULLETIN vous sera adressé ultérieurement pour les RESERVATIONS

RAPPEL : Horaires de départ de LOUVIGNE



novembre 2003 à fin mars 2004
avril 2004 à septembre 2004

→ 13H30 (horaire d'hiver)
→ 14H00 (horaire d'été)

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

« MAURICE RAVEL »

02.43.91.45.15

06.84.37.69.33

MANIFESTATIONS 2003-2004

Mardi 15 juillet 2003	Concert avec les professeurs à Entrammes
Samedi 22 novembre 2003	20H30 Concert de chorales en l'église d'Argentré (Chorale de La Suze invitée)
Mardi 2 décembre 2003	20H30 Concert d'ensembles à Entrammes (salle des fêtes)
Samedi 10 janvier 2004	19H30 Concert et repas dansant : Les Angenaises à Bonchamp (Orchestre, Ensemble Vocal et Atelier jazz)
Dimanche 31 janvier 2004	Concert autour du piano et du cor d'harmonie à Parné
Dimanche 29 février 2004	Concert de l'Ensemble Vocal à Changé
Samedi 6 mars 2004	Echange avec l'Orchestre de Montrevault (Concert et repas à Argentré avec les orchestres de l'école)
Vendredi 19 Mars 2004	Concert de l'Ensemble Vocal à Meslay du Maine
Dimanche 21 Mars 2004	Participation de l'Orchestre junior à la rencontre d'orchestre à St Denis de Gastines
Samedi 27 Mars 2004	Concert éducatif à Bonchamp, avec les élèves de CP, CE1 et CE2 des <u>écoles des 6 communes du SIVU</u>
Mardi 30 Mars 2004	20h30 Concert d'ensembles en l'église de Forcé
Samedi 12 juin 2004	18H00 Fête de la Musique à Louvigné
Samedi 19 juin 2004	20h30 Gala de Danse aux Angenaises à Bonchamp
Dimanche 20 juin 2004	Participation d'ensembles à la fête des peintres à Parné

CALENDRIER DES FETES

2004

<u>JANVIER</u>	samedi 10 : Comité d'Animation : Vœux 2004 Samedi 17 : Théâtre Samedi 24 : Théâtre
<u>FEVRIER</u>	Dimanche 1er : Club de l'Amitié : Bal Samedi 7 : Soirée Football Samedi 28 : Club de l'Amitié concours de belote Dimanche 29 : -d-
<u>MARS</u>	Samedi 6 et) Dimanche 7) : A.F.N. Concours de belote Samedi 20 : Loto de l'école
<u>AVRIL</u>	Mardi 6 : Bal du Club de l'Amitié
<u>MAI</u>	du 19 au 23 : JUMELAGE
<u>JUIN</u>	12 et 13 : Fête Communale Samedi 19 : Fête de l'Ecole
<u>AOÛT</u>	mardi 31 : Bal Club de l'Amitié
<u>SEPTEMBRE</u>	Samedi 18 : Choucroute
<u>OCTOBRE</u>	samedi 9 : Classes 4 Samedi 16 : Soirée VTT
<u>NOVEMBRE</u>	dimanche 14 : Bal Club de l'Amitié Samedi 20 : soirée A.P.E.
<u>DECEMBRE</u>	Samedi 18 : Animation Noël